

Vendredi 20 juin 2014 - 18h00-

## Réunion du Conseil Municipal d'Escaudes

### **18h09:** Ouverture de la séance

Présents : Marie Ange Chancellé - Françoise Ferrand - Bernard Tulars - Christian Mansencal - Yves Riollot - Alain Rouchet - Bernard Daudet - Francis Bentejac. Jean Louis Danflous - Philippe Monnier

Absent excusé: Patricia de Freitas: procuration donnée à Bernard Tulars.

### **Clôture:**

- Clôture mitoyenne entre la propriété de M. Martin et la parcelle « tennis » de la commune d'Escaudes le montant des travaux, réalisés par l'employé communal, sont évalués à une centaine d'euros, soit cinquante euros pour chaque partie....
- le Conseil Municipal approuve.
- Une facture sera éditée à l'adresse du représentant de M. Martin.

**18h20 :** Arrivée de Philippe Monier.

**Tennis:** modification du règlement intérieur pour les usagers.

Lecture, article par article, de l'ancien règlement et propositions de Bernard Tulars.

Article 1 : la gestion en est assurée par la Régie des Recettes installée à la Mairie d'Escaudes. Madame Karine Nadeau est désignée régisseur.

Article 2 : la clé pour l'accès au court, sera remise contre un chèque de caution de dix euros, libellé à l'ordre du Trésor Public. L'accès au court sera valable pour une durée d'un an.

Article 7 : En cas d'affluence, nul ne pourra occuper le court plus d'une heure par jour.

Il est interdit de jouer entre 22h du soir et 9 h du matin.

Article 9: Tarifs. L'accès au court est gratuit pour les joueurs jusqu'à 16 ans.

Personne seule : 20 euros

Couple : 30 euros

Vacanciers ; 15 euros pour deux mois.

Vote sur l'augmentation des tarifs: 9 pour – 1 contre.  
Modifications approuvées par le Conseil Municipal.

### **Travaux au Presbytère:**

Après la modification du devis de l'entreprise de M. Alain Léglise, devis chiffré à 12 774 €, le Conseil Municipal décide de retenir cette entreprise pour effectuer les travaux et va demander à l'entrepreneur de fixer la date de début des travaux. En outre l'entreprise Fourcade réalisera les travaux de zinguerie pour 2 235€.

### **Élections Sénatoriales :**

Mise en place du bureau de vote pour élire un représentant titulaire et trois suppléants.

Constitution du bureau de vote :

M. Bernard Tulars, Maire, Président du bureau,

Messieurs Christian Mansencal, Philippe Monier, Françoise Ferrand et Marie-Ange Chancellé, délégués.

Candidat : Philippe Monier & Bernard Daudet.

Philippe Monier : 8 voix, Bernard Daudet : 2 voix, 1 abstention.

Philippe Monier, élu représentant de la commune d'Escaudes lors du prochain vote aux Élections Sénatoriales.

Suppléants : Francis Bentéjac, Alain Rouchet, Bernard Daudet.

### **Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.**

Compte-rendu succinct de Bernard Daudet, délégué au PNRLG. (CR en attente)

**Séance levée à 19h45.**